

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit Nom du produit weber ip 18 E

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP006007

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

SAINT-GOBAIN WEBER France

Rue de Brie - SERVON

BP 84

77253 BRIE COMTE ROBERT France

Tèl: 01.60.62.13.00 Fax: ++33 (0) 1.64.05.47.50

E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provogue une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Page: 1/10

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, gris chaux hydratée

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Mélangé avec de l'eau ou en contact avec l'humidité, le produit présente un pH alcalin élevé qui peut provoquer une irritation cutanée ou oculaire. En raison de l'alcalinité, un contact prolongé avec la peau peut constituer un risque pour la santé.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mortier prêt avec du ciment Portland

Composants dangereux :			
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	>50%	
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, gris Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	10-20%	
CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3 Reg.nr.: 01-2119475151-45-xxxx	chaux hydratée ♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	1-2%	
CAS: 68475-76-3 EINECS: 270-659-9 Reg.nr.: 01-2119486767-17-xxxx	Flue dust, portland cement Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	0,1-1%	

SVHC néant

(suite page 3)

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

Indications complémentaires :

(suite de la page 2)

Le mélange présente une faible teneur en chromate conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 dans le délai de conservation du produit, de sorte que l'identification avec H317 ne s'applique pas, lorsque l'emballage n'a pas été ouvert entre-temps.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Enlever les gants, les vêtements, les chaussures, etc. contaminés. Laver soigneusement les vêtements, les chaussures, les montres, les bijoux, etc. avant de les réutiliser.

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux, les poussières du produit (sec ou humide) peuvent entraîner des irritations ou de graves blessures qui peuvent être irréversibles, ainsi que des irritations en cas de contact prolongé avec la peau humide (en raison de la sueur ou de l'humidité).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité : Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection

Eviter la formation de poussière

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

(suite page 4)

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

(suite de la page 3)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Composants presentant des vai	eurs-seun a survemer par poste de travair .		
DNEL			
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée			
Inhalatoire Derived No Effect Level 1 mg/m³ (consumer local long term value)			
	4 mg/m³ (consumer local short term value)		
PNEC			
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée			
Predicted No Effect Concentration	0,49 mg/l (fresh water rating factor)		
	1,08 mg/l (soil/groundwater)		
No CAS Désignation de la subst	tance % Type		
Valeur Unité			
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium VME Valeur à long terme: 10 mg/m³ CAS: 1305-62-0 chaux hydratée			
		VME Valeur à long terme: 5 mg/m	1^3

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour poussière irritante (non classée ailleurs):

Poussière irritante inhalable: 10 mg/m3 Poussière irritante respirable: 3 mg/m3

(suite page 5)

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

(suite de la page 4)

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m3

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants de coton imprégnés avec du nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Indications générales. Aspect:	
Forme :	poudre
Couleur :	selon désignation produit
Odeur:	caractéristique
valeur du pH à 20 °C:	> 12
•	Dans l'eau
Changement d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux) :	La substance n'est pas inflammable.

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

(suite de la page 5)

		(Suite de la page
Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.	
Limites d'explosion:		
inférieure :	non applicable	
supérieure :	non applicable	
Densité :	non déterminé	
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	miscible	
	Durcit en cas de contact avec de l'eau.	
Viscosité :		
dynamique :	Non applicable.	
cinématique :	Non applicable.	
9.2 Autres informations	Aucune.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / Conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en

formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter

Eviter que l'eau ou l'humidité n'entre en contact avec le produit lors du stockage (le produit réagit avec l'humidité et durcit).

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composa	nt	Туре	Valeur	Espèce
CAS: 1317	CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral LD50 >5.000 mg/kg (Rat)				
CAS: 6599	CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris			
Dermique LD50 >2.000 mg/kg (Rabbit)				
CAS: 130	CAS: 1305-62-0 chaux hydratée			
Oral	LD50	7.340 mg/kg (Rat)		
Dermique	LD50	>2.500 mg/kg (Rabbit)		

(suite page 7)

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

(suite de la page 6)

Effet primaire d'iritation :

de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

	Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium			
Ī				
Ī	LC50/96h	>10.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))		
	EC50/48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)		
	EC50/72h	>200 mg/l (Algae)		
Ī	CAS: 1305-62-0 chaux hydratée			
Ī	LC50/96h	158 mg/l (Daphnia magna)		
		>50,6 mg/l (Fish)		
	EC50/48h	49,1 mg/l (Daphnia magna)		
	EC50/72h	184,57 mg/l (Algae)		

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques :

Remarque:

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

(suite page 8)

Page: 8/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

Autres indications écologiques :

(suite de la page 7)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

10 13 11 déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autre ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10		
10 13 14	déchets et boues de béton	
HP 4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP 13 Sensibilisant		

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Evacuation conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.	

(suite page 9)

Page: 9/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2018 Numéro de version 3 Révision: 09.10.2018

Nom du produit weber ip 18 E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions cidessus.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Sécurité produits

Contact: Monsieur Laurent Pauget: Tél.: 04 74 52 58 92

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 10)

Page: 10/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 09.10.2018 Date d'impression: 26.11.2018 Numéro de version 3

Nom du produit weber ip 18 E

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation) vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite de la page 9)